



**La Chapelle des Marais  
(Loire-Atlantique)  
Commune de la C.A.RE.N.E.  
(Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire)**

## **RECRUTE**

### **10 agents recenseurs** pour collecter les informations en vue **du recensement 2025 de la population**

Dans le cadre du recensement de la population, la mairie recrute des agents recenseurs du 16 janvier au 27 février 2025.

Le recensement a pour objet le dénombrement des logements et de la population résidant en France.

#### **PROFIL ET MISSIONS :**

- \* Vous êtes disponible sur la période de recensement.
- \* Vous avez une aisance à dialoguer et faites preuve de neutralité, discrétion et confidentialité.
- \* Vous êtes à l'aise avec la gestion des démarches administratives, vous êtes en capacité à respecter les procédures de collecte, le planning, les rendez-vous et de rendre compte au coordinateur.
- \* En tant qu'agent recenseur, vous êtes chargé de :
  - collecter l'ensemble des informations et documents qui seront ensuite traités par l'INSEE
  - intervenir auprès des personnes habitant un secteur délimité de la commune

#### **CONDITIONS :**

- \* Avoir 18 ans et plus
- \* Être disponible sur l'ensemble de la période de recensement et les demies journées de formation
- \* Être mobile afin de couvrir toutes les adresses du secteur confié
- \* Posséder un téléphone portable et une adresse mail
- \* Permis et véhicule conseillés

#### **DISPONIBILITE :**

- \* Phase de formation
- \* Phase de préparation ( une tournée de reconnaissance sur le terrain)
- \* Phase de collecte du 16/01 au 27/02/2025

#### **REMUNERATION :**

- \* 5 € brut par feuille de logement collectée dans la commune
- \* 0.52 € brut par dossier d'adresse collective collecté

\* 5.25 € brut par bordereau de district collecté dans la commune

\* 5.25€ brut par enquête famille

\* SMIC horaire au prorata du temps de travail par séance de formation et tournée de reconnaissance

\* 0.35 € par km parcouru dans le cadre de la collecte et des formations.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser  
**avant le 31/10/2024** à :  
Monsieur le Maire – Mairie de La Chapelle des Marais – 16, rue de la Brière  
44410 LA CHAPELLE DES MARAIS